

Blitz de la Foire de Châlons - Spécial 80 ans

Tournoi homologué FIDE · Cadence Blitz

Organisé par l'Échiquier Châlonnais, le Blitz de la Foire de Châlons 2026 est un tournoi homologué FIDE se déroulant en cadence Blitz. Organisé à l'occasion du **80e anniversaire de l'Échiquier Châlonnais**, cet événement festif se tient au cœur de la **Foire de Châlons-en-Champagne** et est ouvert à tous les joueurs licenciés FFE A ou B, réunissant compétiteurs de tous niveaux dans un esprit de fair-play et d'excellence sportive.

 **Foire de Châlons-en-Champagne** · Espace des Congrès, salle Millésime du Capitole
68 avenue du Président Roosevelt, 51000 Châlons-en-Champagne

 *La salle Millésime est relativement insonorisée, favorisant la concentration des joueurs.*



Programme — Dimanche 6 septembre 2026

13h00 – 13h45

Accueil et pointage

17h30 – 18h00

Remise des prix et clôture

14h00

Ronde 1



Informations pratiques



Droits d'entrée

10 € pour tous les participants, sans exception.



Inscription en ligne uniquement

Inscription et paiement à effectuer **exclusivement via le site officiel**, au plus tard le **vendredi 4 septembre**. Aucune inscription sur place ne sera possible. Un **ticket numérique** vous sera envoyé environ **1 semaine avant** le tournoi.



Arrivez en avance ! Le pointage ferme à 13h45. Tout joueur absent au début de la ronde 1 pourra être déclassé.

Conditions de participation

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs remplissant l'ensemble des conditions énoncées ci-dessous. La vérification de ces conditions est effectuée par l'arbitre lors du pointage. Tout joueur ne satisfaisant pas aux critères d'admission ne pourra pas être apparié.

Licence FFE valide

Le joueur doit être titulaire d'une **licence FFE de type A ou B valide** pour la saison en cours.

La licence sera vérifiée au pointage sur la base des données du site fédéral.

Acceptation du règlement

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur, de la Charte du joueur FFE et du Code de l'éthique de la FIDE.

Arbitrage

Jordan AKREMANN

Arbitre en chef · AFO2 agréé FIDE
DRA Ligue Grand Est

Antoine CHAVET

Arbitre adjoint · AFO2 agréé FIDE

Commission d'appel

Une commission d'appel sera mise en place pour la durée du tournoi. Elle sera constituée de l'organisateur ainsi que de deux joueurs participants au tournoi, qui devront si possible être arbitres titrés ou en cours de formation arbitrale. Cette commission pourra être saisie par tout joueur souhaitant contester une décision de l'arbitre, dans les délais réglementaires prévus par les règles FIDE.

Organisation du tournoi

Système de jeu

Le tournoi se déroule selon le **système suisse intégral** sur **9 rondes**. Les appariements sont réalisés de façon informatisée, garantissant équité et transparence pour l'ensemble des participants. La gestion de la compétition est assurée par le logiciel **Sharly Chess (dernière version)**.

Ce mode de jeu permet à chaque joueur de disputer toutes les rondes, quel que soit son résultat. Les adversaires sont désignés en fonction des points obtenus et des couleurs jouées lors des manches précédentes, conformément aux règles FIDE d'appariement spécifiques au système suisse.

Cadence de jeu

Toutes les parties se jouent à la cadence Blitz suivante, homologuée par la FIDE :



Cadence officielle

5 minutes + 3 secondes par coup pour chaque joueur, dès le premier coup joué.

Cette cadence correspond à une **cadence Blitz homologuée FIDE**. L'ensemble des règles FIDE applicables aux parties Blitz s'appliquent intégralement.

Règles spécifiques Blitz

Conformément aux règles FIDE régissant les tournois Blitz, l'**article B3 de l'annexe Tournoi Blitz** est appliqué. En cas d'irrégularité constatée, les dispositions de cet article prévalent sur les règles générales des parties classiques.

Classement, résultats et forfaits

Système de points

Résultat	Points
Victoire	1 point
Nulle	0,5 point
Défaite	0 point

Départages (en cas d'égalité)

Départage	Priorité
Buchholz tronqué	1er
Buchholz	2ème
Performance	3ème

Gestion des forfaits

Un joueur ne se présentant pas à son échiquier dans le temps imparti par la pendule suivant le début de la ronde est déclaré **forfait** et se voit attribuer la défaite (0 point). Pour ne pas jouer une ronde, un joueur doit en informer l'arbitre **avant la fin de la ronde précédente**. Toute absence non signalée sans justification préalable sera considérée comme un abandon définitif du tournoi, entraînant la suppression du joueur des appariements suivants, son exclusion immédiate du tournoi (sauf décision contraire de l'arbitre), et un signalement au Directeur Juridique de la DNA pouvant entraîner un retrait de licence pour une certaine durée.

Communication des résultats

À l'issue de chaque partie, les joueurs sont tenus de respecter la procédure suivante :

01

Communiquer le résultat

Le résultat doit être immédiatement transmis à la **table d'arbitrage** par le vainqueur, ou pas les Blancs en cas de partie nulle.

02

Ranger les pièces

Les joueurs doivent **replacer toutes les pièces** dans leur position initiale sur l'échiquier.

03

Arrêter la pendule

La **pendule doit être arrêtée** après la fin de la partie et ne pas être manipulée sans autorisation de l'arbitre.

Règles de conduite et dispositions finales

Un comportement correct, respectueux et fair-play est attendu de tous les participants pendant toute la durée du tournoi, aussi bien en salle de jeu que dans les espaces communs. Tout manquement grave aux règles de conduite pourra être sanctionné par l'arbitre.

Respect des règles

Tous les joueurs doivent respecter :

- Les **règles FIDE** en vigueur
- La **Charte du joueur d'échecs FFE**
- Les décisions de l'**arbitre**

Appareils électroniques

Les téléphones portables et tout appareil électronique sont **strictement interdits en salle de jeu**. Tout téléphone sonnant durant une partie peut entraîner **la perte immédiate de la partie** par son détenteur, conformément aux règles FIDE.

Lutte contre la triche

L'intégrité sportive est une valeur fondamentale de notre discipline. En cas de suspicion de triche ou d'utilisation d'assistance informatique, les joueurs devront se conformer aux demandes de l'arbitre, notamment en matière de contrôle des appareils électroniques. Toute fraude avérée pourra entraîner les sanctions suivantes :

Perte de la partie

Résultat annulé, défaite attribuée d'office.

Exclusion du tournoi

Retrait immédiat de la compétition.

Procédure disciplinaire

Signalement auprès de la FFE et de la FIDE.

Acceptation du règlement

L'inscription au tournoi vaut acceptation complète et sans réserve du présent règlement intérieur. Aucune réclamation portant sur la méconnaissance du règlement ne pourra être prise en compte après le début de la première ronde.

Organisateur

Diego SALAZAR
L'Échiquier Châlonnais
Directeur

Arbitre en chef

Jordan AKREMANN
Arbitre AFO2 agréé FIDE
DRA Ligue Grand Est

Charte du Joueur d'Échecs

En participant à cette compétition, tous les joueurs s'engagent à respecter la Charte du joueur d'échecs adoptée par la FFE, le Code de l'Éthique de la FIDE et le Code du Sportif.



Respecter les Règles

Les parties se jouent conformément aux règles FIDE et FFE, appliquées de bonne foi. Le résultat doit être acquis loyalement, sans négociation ni comportement contraire à l'éthique sportive. Une proposition de nullité est toujours inconditionnelle et ne peut intervenir qu'après un réel affrontement sur l'échiquier.



Respecter l'Adversaire

Refuser tout moyen illégal, source d'information extérieure ou triche. Éviter de distraire ou déranger l'adversaire. S'adresser à lui en des termes toujours courtois, maintenant un climat de respect mutuel.



Respecter l'Arbitre

En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte l'autorité de l'arbitre. Face à une décision arbitrale, le joueur doit obtempérer. Toute réclamation doit être formulée par écrit selon les modalités expliquées par le corps arbitral.



Respecter l'Organisateur

Chaque joueur doit contribuer à la bonne tenue de la compétition. L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur. Les réclamations concernant l'organisation ne sont recevables que si elles sont formulées correctement et dans les délais appropriés.

« Le compétiteur qui transgresse la Charte du joueur d'échecs s'expose à des pénalités sportives ou sanctions disciplinaires. »